

CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

Séance ordinaire du 24 mai 2011

Date de la convocation : 19 mai 2011

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mrs. Ruch Pierre, Biot François et Mme Perrin Catherine.

Mme Menuey Aurélie est désignée secrétaire de séance.

La lecture du compte-rendu du 28 avril 2011 n'a soulevé aucune remarque.

Le conseil a ensuite approuvé à l'unanimité :

- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2010.
- l'attribution d'un fonds de concours de 4 500€ pour permettre l'ouverture du centre périscolaire 4 semaines en juillet 2011.
- la convention de remboursement de 12 010€ proposée à la commune par la communauté de communes pour les travaux réalisés sur la place intercommunale (place de la Mairie) et réglés par la commune. Le maire est autorisé à signer ce document.
- la décision de confier à la commission voirie le choix de l'entreprise la mieux-disante pour fournir la signalisation de sécurité et les barrières à proximité de la salle des fêtes .Le maire est chargé de passer la commande.

- le pouvoir donné au maire pour, dans le cadre des travaux de réparations localisées (AED 2011), contacter les entreprises , choisir la mieux-disante et signer tous les documents.
- le refus de signer la convention proposée par l'ADIL 70 pour l'accompagnement juridique à la gestion locative.

Après quelques informations, l'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance.

A Esprels, le 27 mai 2011

Le maire